

" Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'intérêt renouvelé que manifeste le G8 pour la réalisation des OMD est un signal positif pour nous et pour tous les Africains. Il signifie que nous pouvons ensemble redoubler d'efforts pour les atteindre à l'horizon 2015.

L'apport du G8 est essentiel surtout en cette année 2010, au moment où les Nations Unies préparent une réunion de haut niveau pour l'évaluation décennale de la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire.

Les statistiques de mortalité maternelle et infantile en Afrique montrent que près d'un enfant sur sept meurt avant l'âge de cinq ans. C'est en Afrique aussi que surviennent 50 % des décès de femmes enregistrés dans le monde des suites de la grossesse, de l'accouchement ou durant les premières semaines suivant l'accouchement.

En outre, près de la moitié des naissances se déroulent sans l'assistance d'un personnel qualifié et plus de la moitié des femmes enceintes ne bénéficient pas d'un suivi médical prénatal.

Ce sont là des domaines où l'Afrique accuse donc un grand retard, même si la situation varie selon les pays et les régions. Ainsi, en Afrique du Nord, les Objectifs du Millénaire pour le Développement concernant la santé maternelle et infantile ont connu une amélioration significative et sont, dans certains cas, sur le point d'être atteints, même si, bien entendu, il y a toujours une marge pour améliorer encore les performances. Les pays d'Afrique du Nord s'y attellent et partagent leurs expériences avec les autres pays africains dans le domaine de la santé en général et ce volet spécifique en particulier.

En Algérie, l'accès aux soins préventifs et curatifs dans le système national de santé est garanti par la Constitution dès l'indépendance.

Je souhaiterais, à cet égard, rappeler que l'Algérie s'est engagée dès les années 70 dans une politique de planning familial visant une meilleure articulation de la santé reproductive, favorisant notamment les accouchements en milieu assisté et le recours accru aux pratiques contraceptives dispensées gratuitement dans le secteur public.

Par ailleurs, la santé maternelle et infantile est érigée en priorité nationale dans notre système de santé. La santé maternelle et la santé périnatale étant indissociables, mon pays a mis en place un programme national de périnatalité, 2006-2009, qui a été prorogé jusqu'à 2012, pour assurer une meilleure prise en charge du binôme mère-enfant.

Indéniablement, les indicateurs relatifs à la prise en charge de la santé infantile des moins de cinq ans confirment la réalisation de progrès notables comme l'illustre l'évolution du taux de mortalité qui est passé de 43 pour mille en 2000 à 29,8 pour mille en 2008.

En outre, les mesures que nous avons prises dans le domaine de la santé maternelle se sont traduites par une amélioration significative en ce sens que le taux de mortalité maternelle est passé de 117,4 pour 100.000 en 1999 à 86,2 pour 100.000 en 2008. Le rythme des progrès enregistrés nous laisse optimistes quant à l'atteinte de l'OMD relatif à la santé maternelle en 2015.

Les efforts remarquables que les pays africains déploient dans le domaine de la santé infantile et maternelle devraient être soutenus par un effort de la communauté internationale et notamment du G8 pour la mise en oeuvre de leurs stratégies nationales dans le respect des principes de l'appropriation et du leadership qui fondent le partenariat G8/Afrique.

L'accent mis sur le renforcement des systèmes de santé en Afrique représente la bonne approche. Elle est de nature à protéger la santé maternelle et infantile, et consolider les progrès enregistrés par l'Afrique qui a réussi à stabiliser la prévalence du VIH/Sida et à améliorer l'accès aux traitements, l'augmentation du taux de vaccination et de façon générale un accès élargi aux soins préventifs et curatifs.

Il nous faut toutefois garder à l'esprit le lien étroit entre la pauvreté et la fragilité de la situation des mères et des enfants dans beaucoup de pays africains

C'est pourquoi, parallèlement aux programmes orientés spécifiquement vers l'amélioration de la santé maternelle et infantile, la lutte contre la pauvreté devrait aussi être intensifiée.

Cette lutte est multidimensionnelle puisqu'elle porte sur les principaux paramètres de la croissance et du développement économique et social.

Grâce à un cadre macroéconomique assaini et aux progrès enregistrés en matière de gouvernance, les pays africains ont atteint pendant plusieurs années un taux moyen de croissance supérieur à 5 %.

Malheureusement, le rythme s'est ralenti depuis la crise de 2008-2009 dont les effets ne se sont pas encore estompés. Il est donc plus que jamais nécessaire que la Communauté internationale s'attelle à créer les conditions d'une reprise vigoureuse de l'activité économique en Afrique.

Ceci suppose un accroissement de l'aide publique au développement en volume et en qualité, la poursuite des programmes d'allégement de la dette, la diversification de la base productive des pays africains, qui doit accompagner la facilitation de l'accès aux marchés des pays développés.

Ceci suppose également la densification et la modernisation des réseaux d'infrastructures de par le continent.

Il revient donc aux pays développés de tenir pleinement leurs engagements.

L'Afrique doit bénéficier de manière conséquente des mesures annoncées au Sommet du G20 de Pittsburgh, notamment sur le renforcement des ressources des Institutions financières internationales et régionales.

La faiblesse des allocations d'aide publique au développement au secteur agricole en Afrique est un autre paradoxe auquel il faut remédier si l'on veut vaincre la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire du continent. L'appui au Programme Intégré de Développement Agricole en Afrique élaboré sous l'égide du NEPAD et l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire méritent, dans ce contexte, la priorité la plus élevée.

Je suis persuadé que notre débat sur l'évaluation globale du partenariat G8/Afrique depuis Kananaskis nous donnera l'occasion d'approfondir ces différents axes pour l'intensification de notre coopération. Notre objectif commun est de favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et un développement durable en Afrique.

Je vous remercie".